

plusieurs variétés de tétras. L'épinette, le peuplier et le bouleau à papier offrent un excellent habitat à la faune sauvage; les lacs renferment surtout du doré, du brochet et de la perche.

Alberta.—L'Alberta, par décret du conseil, a créé 31 parcs, dont 25 sont l'objet d'un aménagement très poussé à l'heure actuelle. Le plus vaste, celui de Cypress-Hills, s'étend sur plus de 77 milles carrés dans le sud-est de la province. Parmi les autres en voie d'aménagement figurent les suivants: Aspen-Beach, Beauvais-Lake, Crimson-Lake, Cross-Lake, Dillberry-Lake, Garner-Lake, Gooseberry-Lake, Kinbrook-Island, Lac-Cardinal, Little-Bow, Ma-Me-O-Beach, Park-Lake, Pembina-River, Red-Lodge, Rochon-Sands, Saskatoon-Island, Steeveville-Dinosaur, Sylvan-Lake, Taber, Vermilion, Wabamun-Lake, Winagami-Beach, Woolford et Writing-on-Stone. Ces parcs, où sont aménagés des terrains de jeu, de pique-nique et de camping, sont destinés avant tout à servir de lieux de délasserment pour les habitants de l'Alberta.

Colombie-Britannique.—Les 112 parcs de la Colombie-Britannique (12,700 milles carrés) se répartissent en quatre classes: A, B, C et spéciale. Ceux de la classe A, rigoureusement protégés, sont jugés susceptibles d'une mise en valeur immédiate pour des fins récréatives. La classe B groupe des régions destinées à être aménagées plus tard: régions sauvages d'une grande valeur et lieux réservés à des fins déterminées. Les parcs de la classe C, généralement administrés par une commission, sont avant tout à la disposition des gens de la localité. Les parcs spéciaux, dont il ne subsiste qu'un seul, ont été créés dans le passé par des lois spéciales de l'Assemblée législative. Affectés à des fins récréatives variées, les parcs en sont à divers stades d'aménagement. Certains sont d'immenses solitudes, comme les parcs Tweedsmuir et Wells-Gray; d'autres,—Garibaldi, Mont-Robson et E.-C. Manning, par exemple,—des lieux exceptionnels de paysages montagneux. C'est par milliers que les citadins envahissent les pentes de ski de Mont-Seymour ou les terrains de pique-nique de Cultus-Lake. Les jardins de Peach-Arm témoignent de la bonne entente qui existe entre le Canada et les États-Unis. Dans l'île de Vancouver, toute une série de petits parcs boisés sont très fréquentés des touristes, les mieux connus étant Little-Qualicum-Falls et Miracle-Beach. En outre, un réseau de terrains de camping complète les parcs provinciaux où plusieurs des terrains sont d'ailleurs aménagés.

Sous-section 4.—L'aménagement de la capitale nationale

Ottawa, choisi par la reine Victoria, en 1857, pour être le siège permanent du gouvernement des provinces unies du Haut et du Bas-Canada, a pris rang de capitale nationale au moment de la confédération (1867). L'endroit a été tout d'abord un camp militaire et un chantier de construction d'où étaient dirigés les travaux de la construction du canal Rideau, projet d'ordre militaire réalisé entre 1826 et 1832 et qui, par les rivières Rideau et Cataract, visant à relier Kingston (sur le Saint-Laurent) et le lac Ontario à la rivière Outaouais, et à établir ainsi une voie navigable, intérieure et sûre, entre le lac Ontario et Montréal, en contournant la section internationale et exposée du fleuve Saint-Laurent. La ville, au début, s'appelait Bytown, du nom de l'ingénieur royal, le colonel John By, qui avait la direction des travaux de construction, et elle a prospéré avec le progrès du commerce du bois. L'acte de constitution changeant le nom Bytown en celui de Cité d'Ottawa fut proclamé le 1^{er} janvier 1855.

Situé dans un magnifique décor naturel, Ottawa est demeuré municipalité autonome et, bien que d'année en année le gouvernement fédéral ait collaboré avec les autorités municipales à l'aménagement d'un réseau de promenades et de parcs, la ville s'est développée sans aucun plan officiel. Toutefois, en 1946, un Plan directeur a été adopté qui réglait l'expansion de la région urbaine de la capitale nationale pour un demi-siècle et voyait à sauvegarder la beauté de la région de la capitale (900 milles carrés), dont un tiers situé dans la province d'Ontario et le reste dans la province de Québec. La coopération